Conseil départemental et élus de Mayotte

13 juin 2015 - Mamoudzou

Allocution de Manuel VALLS, Premier ministre

Mesdames les ministres,

Messieurs les parlementaires,

Monsieur le président du Conseil départemental,

Mesdames, messieurs les élus,

Mesdames, messieurs,

Je tenais, tout d'abord, à vous remercier, Monsieur le président, pour votre accueil chaleureux dans ce magnifique hémicycle. Il porte le nom de Younoussa BAMANA, ancien président du Conseil général, décédé en 2007.

Ce choix n'est pas anodin. Il rappelle un attachement, une volonté qui est celle de tous les Mahorais. Attachement à la France. Et volonté de rester au sein de la République française, d'y prendre toute leur place. Avec votre culture, vos spécificités.

*

Mayotte a fait le choix de la France. Personne ne reviendra là-dessus. Cette décision démocratique, prise en 1976 par référendum, est irrévocable. Après plusieurs formes institutionnelles, Mayotte fait partie des départements d'outre-mer et figure comme tel dans l'article 73 de la Constitution.

En une phrase : Mayotte, c'est pleinement la France et la France c'est pleinement Mayotte !

*

C'est ce qui explique bien sûr ma présence ici parmi vous ce matin. La France a une grande ambition pour Mayotte, celle du développement de votre territoire et de l'épanouissement de ses habitants. Je suis lucide, Mayotte est un département depuis 2011 et il reste du chemin à parcourir, beaucoup à faire, pour élever le niveau de vie, améliorer les infrastructures.

Et je veux le dire aux mahorais, nous n'ignorons rien des difficultés : la santé, l'éducation, la sécurité... Ce sont des priorités.

C'est pour cette raison que le Président de la République a souhaité que soit élaboré un document stratégique dressant, pour les dix années à venir, les principales orientations et priorités des pouvoirs publics.

« Mayotte 2025 », c'est d'abord une ambition incontestable d'un ancrage de l'île au sein de la République. Et ce, en prenant en compte le rythme le plus adapté à vos spécificités pour que intégration ne rime pas avec déception.

Oui, la départementalisation, même à marche forcée, est ambitieuse, exigeante, elle bouscule des habitudes, elle définit de nouvelles règles, elle s'impose à chacun dans son quotidien. C'est toute la raison d'être de « Mayotte 2025 » : ordonner l'action publique autour de quelques politiques publiques prioritaires, redonner du sens à notre vivre-ensemble. « Mayotte 2025 » ne doit pas être un slogan. Un mot magique qui sombrerait dans les difficultés. Ce doit être une feuille de route partagée et je charge ministre des outre-mer, George PAUla LANGEVIN, d'en assurer le suivi annuel pour atteindre nos objectifs d'égalité réelle. Mayotte 2025 commence tout de suite.

« Mayotte 2025 », c'est ensuite une méthode, celle de la depuis concertation qui août 2014 réuni a parlementaires, élus locaux, associations, chefs d'entreprise sous la houlette du préfet Seymour MORSY, que je salue, que je connais bien et qui a toute la confiance du Gouvernement. Les débats ont été riches, nombreux, et même parfois vifs. Vos contributions d'une grande qualité ont été examinées pour aboutir à ce document stratégique qui est désormais partagé par tous. C'est ce résultat que j'ai l'honneur de venir conclure devant vous. Et ce résultat, il engage l'Etat, mais aussi les partenaires et les élus.

Je ne reviendrai pas de manière exhaustive sur l'ensemble des objectifs.

Mais il me semble utile d'en rappeler les principaux.

Tout d'abord, le développement économique du territoire et l'accompagnement de ses filières productives.

Mayotte bénéficiera à plein des politiques menées par mon Gouvernement dans les outre-mer et, en premier lieu, du CICE outre-mer qui atteindra 9% au 1^{er} janvier prochain assurant une baisse des charges conséquentes pour les entreprises. Il s'agit également des dispositifs fiscaux qui ont été relevés, notamment dans le logement, afin de faire face à des besoins exponentiels.

Mais, au-delà de ces politiques globales, l'avenir de Mayotte se joue dans certains secteurs en particulier. Je pense bien sûr notamment au tourisme. Mayotte est un joyau. Mayotte reste une destination trop méconnue alors que vous possédez l'un des plus beaux lagons du monde, qui mériterait d'être classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. Il faut y réfléchir, il faut y travailler. Il faut un dossier de grande qualité. On trouve ici, sous l'eau et sur terre, une faune et une flore remarquables qui ne sont ni connues, ni suffisamment valorisées.

Mais, pour découvrir ces richesses, encore faut-il que votre département soit plus facilement accessible. Nous y travaillons avec les entreprises concernées. Je peux, ainsi, vous annoncer qu'Air Austral assurera, à compter du 10 juin de l'année prochaine une liaison directe entre Mayotte et Paris ce qui devrait donner une forte impulsion économique dans l'île et faciliter les déplacements. Le Ministre des affaires étrangères Laurent FABIUS tiendra une grande réunion sur le secteur du tourisme.

Mais il ne faut pas négliger le potentiel de développement de l'agriculture mahoraise, ni des secteurs de l'aquaculture ou de la pêche. D'ailleurs, je rencontrerai les représentants de ces filières au cours de la journée afin de mieux cerner leurs attentes.

Le second volet concerne la cohésion sociale. C'est une exigence.

Beaucoup a été fait depuis 2012. Les députés Ibrahim ABOUBACAR et Boinali SAID me le disaient encore la semaine dernière à Matignon. Conformément à l'engagement du Président de la République, le RSA a été porté de 25% à 50% du niveau métropolitain. D'autres prestations ont été significativement relevées ou créées.

Je citerai quelques exemples: l'alignement sur le droit commun des allocations logement, l'alignement du montant de la prestation spécifique de restauration scolaire, l'extension de l'assurance chômage aux demandeurs d'emploi sous contrat de travail à durée déterminée, la création d'un régime de solidarité pour l'indemnisation des chômeurs en fin de droit, une

meilleure prise en compte des retraites des agents publics.

Nous avons aussi étendu les dispositions relatives à l'adoption, à l'allocation personnalisée d'autonomie et à la prestation de compensation du handicap. La carte Vitale 2 est en cours de déploiement; l'indexation des salaires de fonctionnaires est également mise en œuvre.

Cet effort de convergence sociale doit se poursuivre – je connais les attentes - à un rythme soutenable. Il faut continuer à impulser le rattrapage par rapport au droit commun tout en veillant à ne pas déstabiliser une société encore en transition. Il faut trouver les bons équilibres D'ailleurs, pour assurer l'égalité des territoires, je rappelle que toutes les communes de Mayotte sont

inscrites en géographie prioritaire de la politique de la ville. Cela se traduit très concrètement par des financements renforcés et des moyens supplémentaires, notamment en faveur des associations qui interviennent sur le terrain. Trois grands quartiers sont concernés par l'ANRU.

La convergence sociale s'exprime également dans les infrastructures, notamment en matière de santé. Sachez que mon Gouvernement veillera à ce que l'Etat continue de mobiliser les moyens nécessaires comme il le fait actuellement.

La reconstruction de l'hôpital de Pamandzi, dont je poserai cet après-midi la première pierre en présence du président du Conseil de surveillance du CHM, le sénateur Thani MOHAMED en témoigne. Le Président de la République l'avait annoncé l'an dernier. L'engagement est tenu.

Le troisième volet concerne la formation et d'éducation.

Il s'agit d'un défi de taille pour lequel Najat VALLAUD-BELKACEM est pleinement mobilisée. J'ai cru comprendre qu'elle était attendue. C'est je crois la première fois qu'un Ministre de l'Education nationale se rend à Mayotte. Mayotte est le département le plus jeune

de France. Sa moyenne d'âge est de 17 ans. Près de 50% de la population a moins de 20 ans.

Nous devons donner aux jeunes mahorais, à nos jeunes, toutes les qualifications pour réussir leur insertion professionnelle, sinon le rattrapage économique ne pourra pas se faire. Cela passe par la maîtrise des fondamentaux : la maitrise correcte de la langue française, le calcul, la lecture dans l'enseignement primaire. L'Etat continuera à financer à hauteur de 10 millions d'euros par an les constructions et les rénovations scolaires. Je sais les besoins immenses. Mais je rappelle que cette compétence en revient au premier chef aux communes, et que personne ne peut se dérober devant cet objectif prioritaire. Je sais, Monsieur le président de l'association des maires, cher Saïd OMAR OILI, pouvoir compter sur votre mobilisation et sur celle de vos collègues.

L'éducation, c'est aussi l'enseignement supérieur. Le centre universitaire sera soutenu dans sa nécessaire expansion.

La question de la restauration scolaire pour tous les élèves ne peut être passée sous silence. Nous inaugurerons ce matin des bâtiments scolaires et le premier réfectoire de la commune de Chirongui. La Ministre se rendra à Dzaoudzi-Labattoir pour poser la première pierre d'une nouvelle école primaire et rencontrer les maires de Mayotte pour évoquer les questions éducatives. L'Etat n'est pas en train de distribuer des subsides. Des solutions doivent en effet

être trouvées collectivement pour garantir les meilleures conditions d'apprentissage possibles.

Enfin, j'ai souhaité que « Mayotte 2025 » soit également la traduction d'une priorité forte en matière de formation, sans quoi le développement économique du territoire sera vain. Un programme cadre Avenir Mayotte sera donc mis en place pour repérer les hauts potentiels en milieu scolaire et professionnel et leur assurer un accompagnement efficace vers des filières sélectives et aussi des postes à responsabilités. Nous en parlerons au lycée agricole de Coconi.

*

Mesdames, messieurs,

En rappelant ces trois chantiers d'avenir, je n'oublie pas que le quotidien des Mahorais est marqué par deux fléaux qu'il faut combattre.

Tout d'abord l'insécurité. Longtemps paisible, Mayotte est aujourd'hui victime d'un niveau de délinquance inquiétant. Je pense en particulier aux cambriolages à répétition qui exaspèrent nos concitoyens qu'ils soient originaires de l'île ou qu'ils viennent de métropole. Je pense aussi aux violences sur les personnes. C'est pourquoi, j'ai demandé au ministre de l'Intérieur, qui est venu ici l'an dernier, d'affecter un peloton de gendarmerie supplémentaire à Mayotte, qui arrivera dès

le mois août 2015. Si les 17 communes signent toutes un CLSP, l'Etat sera là pour les accompagner.

L'immigration clandestine fragilise aussi grandement la cohésion de l'île. Depuis Anjouan, les départs de kwassa-kwassas ne cessent pas en dépit des moyens que nous avons déployés (radars, moyens nautiques, effectifs).

Dans ce domaine de l'immigration clandestine, il faut éviter les faux débats. La loi s'applique ici comme ailleurs. Pas de remise en cause du droit du sol. Nous devons faire preuve de la plus grande fermeté, ici comme en métropole : les lois de la République doivent s'appliquer pleinement. Avec humanité mais avec fermeté et autorité : nous y veillerons. Les effectifs de la

police aux frontières seront donc renforcés de 44 agents afin d'assurer efficacement le fonctionnement du nouveau centre de rétention administrative, qui ouvrira enfin en septembre prochain.

Mais, et vous le savez, on ne résoudra jamais cette situation sans une approche coopérative efficace avec l'Union des Comores. Pour autant, la perspective d'un assouplissement du visa « Balladur » ne peut raisonnablement pas être envisagée sans un engagement effectif de l'Union des Comores à maîtriser les flux migratoires, notamment en partance d'Anjouan. Et ce sont des sujets que notre diplomatie suit attentivement.

Et bien sûr il y a la question des mineurs isolés. C'est une situation qui, sur le plan humain, ne peut pas laisser indifférent. Des mineurs en situation d'isolement parfois durable, sans liens familiaux sur le territoire et sans prises en charge.

La loi et les conventions internationales nous imposent de protéger ces mineurs. Cette mission, elle incombe d'abord au Conseil départemental. Mais à Mayotte, l'Etat prend également une très large part dans cette mission, en accompagnant les associations qui œuvrent dans ce domaine.

Et je sais Monsieur le Sénateur, cher Thani, toute votre implication sur ce sujet qui vous tient à cœur.

La société mahoraise doit pouvoir vivre en toute tranquillité. C'est un droit fondamental. Je tiens d'ailleurs à redire devant vous, quelques jours avant le mois sacré du Ramadan, tout le respect que m'inspire l'Islam tolérant et ouvert que les Mahorais pratiquent et qu'ils défendent contre les radicalismes venus de l'étranger. Personne n'est à l'abri de ces phénomènes de radicalisation. Ni à la Réunion, ni à Mayotte. Il faut donc être vigilants et mobilisés. Nous le sommes.

Je sais le profond attachement des Mahorais aux valeurs de la République. Je le rappellerai cet après-midi à la mosquée de Pamandzi.

Une formation ouvrant droit à un diplôme universitaire consacré à la laïcité et aux valeurs de la République ouvrira à la rentrée prochaine afin de mieux faire connaître les fondements de notre vivre ensemble. Et avec Bernard CAZENEUVE nous évoquerons ce sujet lundi avec les représentants de l'Islam.

La singularité de la société mahoraise doit aussi trouver sa place dans son environnement régional. Vous êtes une porte d'entrée sur l'Afrique et sur Madagascar. Je souhaite ainsi que la coopération régionale soit renforcée.

Inversement, Mayotte est aussi une extension de l'Europe dans l'Océan indien grâce à son statut de région ultra-périphérique acquis en 2014. L'aide de l'Union européenne sera massive. Vous le savez Monsieur le député européen. Les fonds européens permettront de mobiliser plus de 350 millions d'euros dans le développement des infrastructures et des filières de production. C'est 15 fois ce dont Mayotte bénéficiait

jusque-là au titre du fonds européen de développement. Comment peut-on dire que ce n'est pas assez ?

Le contrat de projet Etat-région (CPER) que Monsieur le président du Conseil départemental a évoqué en est l'illustration. 378 millions d'euros seront ainsi injectés à Mayotte. Je vous le dis : l'Etat consacre des moyens considérables à Mayotte. Ainsi, la part Etat du contrat de plan est la plus importante de France rapportée au nombre d'habitants, soit 880 € par habitant, soit plus de cinq fois ce qui est consacré dans le reste du pays. Cela n'est que justice.

Mais cette manne financière doit encore trouver des projets structurés et cohérents, montés par des élus locaux rigoureux et dynamiques. C'est aussi pour cette raison que l'achèvement de la décentralisation et la perspective d'une collectivité unique de plein exercice avec un nombre d'élus renforcé fait également partie de notre feuille de route. Cet état d'esprit, cette confiance que nous devons mettre en œuvre.

*

Développement économique, renforcement de la cohésion sociale, réussite éducative, valorisation de notre environnement et parachèvement de la décentralisation : voilà nos objectifs communs, à un rythme qui soit adapté à Mayotte.

Mesdames, messieurs les élus,

L'avenir de Mayotte repose d'abord sur vos épaules. Tous les outils sont sur la table, il ne tient qu'à vous de les prendre en main pour bâtir le Mayotte de demain.

Car « Mayotte 2025 », c'est ce que vous en ferez. Cela commence ici et maintenant. Et nous le ferons ensemble.

* *

Monsieur le président,

M'adresser aux élus de votre assemblée et plus largement aux élus de Mayotte s'imposait comme la

première étape de ma visite, qui je sais sera riche de rencontres et d'enseignements.

Je ne partirai pas sans vous adresser mes remerciements les plus sincères pour votre accueil, pour le travail accompli et surtout pour tout ce que, dans les années à venir, vous allez entreprendre au service des Mahorais.

Alors, vive Mayotte!

Vive la République!

Et surtout Vive la France!

* * *